

LES ARTS
ET LA VILLE

lesartsetlavillelesartsetlavillelesartsetlavillelesartsetlavillelesartset
lavillelesartsetlavillelesartsetlavillelesartsetlavillelesartsetlavilleles
artsetlavillelesartsetlavillelesartsetlavillelesartsetlavillelesartsetla
villilelesartsetlavillelesartsetlaville

le réseau

leréseauleréseauleréseaulerése
auleréseauleréseauleréseauler
éseauleréseauleréseauleréseau
léréseauleréseauleréseaulerése
auleréseauleréseauleréseauler
éseauleréseauleréseauleréseau
léréseauleréseauleréseaulerése
auleréseauleréseauleréseauler
éseauleréseauleréseauleréseau
léréseauleréseauleréseaulerése
auleréseauleréseauleréseauler
éseauleréseauleréseauleréseau
léréseau

26 / 02 / 08

BULLETIN SPÉCIAL

Aux arts, citoyens ! Planification, action, participation Le programme du 21^e colloque est lancé !

Curieux de savoir quels seront les thèmes et les invités du 21^e colloque annuel de Les Arts et la Ville ? La Ville de Sept-Îles et Les Arts et la Ville sont heureux de vous dévoiler le programme, ci-joint. Pour ceux qui sont déjà inscrits, n'oubliez pas de faire votre choix d'ateliers. Premiers arrivés, premiers servis. Le contenu détaillé des différentes sessions sera diffusé en mars dans le *bulletin spécial colloque*.

Vous trouverez également, en pièce jointe, le **programme d'activités culturelles** qui a été concocté spécialement pour vous par la Ville de Sept-Îles et Innu Takuaihan Uashat mak Mani-Utenam. La participation à certaines activités nécessite une inscription, hâtez-vous de réserver votre place, des découvertes étonnantes vous attendent !

Organisez votre séjour dès maintenant !

En ce qui concerne l'organisation de votre séjour, le bloc de chambres à l'hôtel Gouverneur de Sept-Îles et les sièges à bord d'Air Labrador sont retenus jusqu'au **15 mars**. Réservez rapidement !

Nous vous informons également qu'après de multiples appels auprès d'une vingtaine de compagnies d'autocar, nous ne pourrions offrir un service de navettes par autobus.

Cependant, nous invitons les automobilistes et les passagers intéressés par le covoiturage à communiquer avec nous à info@arts-ville.org pour nous faire part des places disponibles dans leur véhicule ou pour nous indiquer leur intérêt à bénéficier d'une place. Par la suite, nous mettrons les gens en contact. Départ à proximité de chez vous, partage des coûts et opportunité de réseautage, voilà de bonnes raisons de favoriser le covoiturage !

Prix Les Arts et la Ville 2008 : la date limite approche

Vous avez une réalisation à faire connaître ? Il vous reste dix jours pour déposer votre candidature pour le **Prix Aménagement**, le **Prix Culture et développement**, le **Prix Citoyen de la culture** et le **Prix Francophone du développement culturel local**. Les concours sont ouverts jusqu'au **6 mars 2008**, allez-y, les formulaires comptent que cinq pages ! Pour consulter le guide de participation et compléter le formulaire de présentation, visitez le <http://www.arts-ville.org>, sous la rubrique *Activités*.

Le **Prix aménagement**, remis en collaboration avec Télé-Québec, vise à récompenser une municipalité pour la qualité d'un projet d'aménagement comportant une dimension culturelle. Un prix est remis dans chacune des trois catégories de concours : 100 000 habitants et plus / entre 20 000 et moins de 100 000 habitants / moins de 20 000 habitants.

Le **Prix Culture et développement** vise à récompenser une municipalité pour une réalisation culturelle qui se distingue par son apport au développement de la collectivité. Une oeuvretrophée, attribuée pour une période d'un an, est remise dans chacune des trois catégories de concours : 100 000 habitants et plus / entre 20 000 et moins de 100 000 habitants / moins de 20 000 habitants.

Le **Prix Francophone du développement culturel local** est remis à une municipalité d'une province ou d'un territoire canadien, à l'exclusion du Québec, pour une réalisation qui se distingue par son apport au développement de la collectivité francophone.

Le **Prix Citoyen de la culture** est remis, en collaboration avec l'Union des municipalités du Québec, à un organisme culturel ou communautaire pour une réalisation impliquant un ou des artiste(s) professionnel(s) qui suscite la participation des citoyens ou qui a un impact sur la vie communautaire ou sociale. Un montant de **1000 \$** est remis à l'organisme lauréat.



[S'abonner au bulletin le réseau](#) | [Consulter les archives](#)
[Nous joindre ou nous transmettre vos infos culturelles](#) | [Se désabonner](#)

Responsable de l'édition : Ève Gauthier

Le réseau Les Arts et la Ville reçoit le soutien de :



Patrimoine
canadien

Canadian
Heritage

LES MEMBRES DU RÉSEAU